

Marqueur Résilience

Guide d'utilisation



1. INTRODUCTION

Ce guide d'utilisation fournit des renseignements et des explications complémentaires sur l'utilisation du formulaire d'évaluation de la résilience chez CARE, appelé « marqueur résilience ». La résilience est l'un des trois éléments de l'approche intégrée de CARE qui vise à s'attaquer aux causes sous-jacentes de la pauvreté et de l'injustice sociale. Le marqueur résilience permet aux équipes de CARE de s'auto-évaluer et de réfléchir sur la façon dont la résilience est intégrée dans leurs projets. Il fournit des informations sur la manière dont les risques et la vulnérabilité aux chocs et pressions subis sont abordés, et offre des opportunités pour une réflexion plus approfondie ainsi que pour le suivi des progrès de l'intégration de la résilience au fil du temps. Le marqueur résilience établit un score entre 0 et 4, allant de "aucune intégration de résilience" à "excellente intégration de résilience" pour chaque projet évalué.

Le marqueur résilience a plusieurs objectifs. Il est avant tout conçu comme un **outil de redevabilité**, permettant à CARE de collecter des données sur le niveau d'intégration de la résilience dans ses projets et d'en identifier les forces et les points d'amélioration. En outre, nous encourageons tous les membres et bureaux de CARE à utiliser le marqueur résilience comme un **baromètre du niveau d'intégration de la résilience** au moment de la conception des propositions afin d'en améliorer la qualité. Enfin, le marqueur résilience offre aux équipes de projet une occasion de **réflexion et d'apprentissage** pour faciliter d'éventuels ajustements lors de la mise en œuvre du projet et d'améliorer le niveau d'intégration de la résilience.



Qu'est-ce que la résilience ?

Pour CARE, la résilience correspond à la gestion des risques et la réponse à des chocs et pressions qui influencent négativement la vie des populations. CARE porte son attention sur les chocs et pressions qui affectent des groupes de personnes et non pas seulement un individu ou un foyer : par exemple, des groupes de ménages, des communautés, des régions ou même des pays entiers.

Selon CARE, la résilience est augmentée si :

- 1) les compétences et ressources des populations pour gérer les chocs et les pressions sont renforcées et soutenues, et
- 2) les facteurs de risque sont réduits, et
- 3) ces actions sont soutenues par des règles, des plans, des politiques et des lois formelles ou informelles qui permettent aux individus et aux communautés de réduire leur vulnérabilité.

CARE 2016, Améliorer la résilience: Guide théorique pour CARE International

¹ Les deux autres éléments sont : *Renforcer l'égalité des sexes et la liberté de parole des femmes et promouvoir une gouvernance inclusive.*

2. COMMENT APPLIQUER LE MARQUEUR RÉSILIENCE ?

Étape 1 Informations sur le projet

Cette section implique que l'évaluateur.ice réponde à une série de questions concernant les informations de base du projet et l'encourage à réfléchir aux principaux chocs et pressions relatifs au contexte du projet.

Quelles sont les trois principales catégories de chocs et de pressions qui s'appliquent au contexte du projet ?

Cette question vise à identifier les principales catégories de chocs et de pressions susceptibles d'affecter les individus et les communautés avec lesquels nous travaillons dans le cadre du projet.

Les chocs sont des événements soudains et perturbateurs, tandis que les pressions correspondent à des contraintes continues affectant les individus et les systèmes dans lesquels ils vivent.



Pourquoi?

La plupart des projets de CARE sont mis en œuvre dans des contextes sujets à divers chocs et pressions, qui peuvent affecter les individus et les communautés avec lesquels nous travaillons, ainsi que les résultats et la pérennité de notre travail. La connaissance de ces chocs et pressions est une condition préalable au renforcement de la résilience.

En choisissant les trois principales catégories de chocs et pressions, il faut tenir compte des éléments suivants :

- A. Quelle est la probabilité qu'un choc ou qu'une pression se produise dans la zone du projet ?
- B. Quelle est la gravité de l'impact attendu d'un tel choc ou d'une telle pression sur les personnes et les communautés concernées ?



Chocs et pressions

Les chocs sont des événements soudains et perturbateurs, tandis que les pressions correspondent à des contraintes continues affectant les individus et les systèmes dans lesquels ils vivent.

Catégories de chocs et de pressions



Géophysique

Tremblement de terre, tsunami, volcan



Météorologique

Sécheresse, inondations, cyclones



Politique & conflit

Guerre, coup d'Etat, instabilité politique, corruption



Économique

Augmentation des prix, chocs monétaires, effondrement du marché



Maladies & épidémies

VIH, Ebola, maladies relatives aux cultures agricoles et à l'élevage de bétail



Social

Transition démographique, migration, exclusion, discrimination (basée sur le genre)



Technologique

Déversement toxique, effondrement des infrastructures, panne de courant à grande échelle

Étape 2 Les questions du marqueur

Le marqueur résilience se compose de six questions qui visent à évaluer les différents facteurs d'amélioration de la résilience dans le cadre du projet.

Question 1

Le projet est-il documenté par une analyse des vulnérabilités aux chocs et pressions ?

Cette question répond à la nécessité de comprendre les risques et les vulnérabilités relatifs à votre projet.



Pourquoi?

La construction de la résilience commence par une bonne compréhension des vulnérabilités des personnes à divers types de chocs et de contraintes qui pourraient les affecter. Différents individus et groupes de personnes sont vulnérables aux chocs et aux contraintes de manières très différentes. Ainsi, les interventions nécessaires pour réduire les vulnérabilités et accroître la résilience doivent être adaptées à leurs contextes spécifiques.

Pour améliorer la résilience, les projets doivent fonder leurs interventions sur une évaluation des vulnérabilités des individus et des communautés aux chocs et aux pressions auxquels ils sont confrontés.

Une évaluation approfondie comprend un examen des trois composantes du cadre théorique d'accroissement de la résilience de CARE :

1. Compétences et ressources
2. Causes sous-jacentes des risques et de la vulnérabilité
3. Environnement propice, composé de règles, de plans, de politiques et de législations favorables, formels ou informels.



Termes et définitions

Les données primaires sont des données récoltées ou observées de façon directe, de préférence par le biais de méthodes participatives.

Les données secondaires sont des données publiées et collectées dans le passé ou par d'autres parties.

Une évaluation prospective tient compte non seulement des risques et des vulnérabilités actuels, mais aussi à venir.

Une évaluation régulièrement mise à jour est une analyse en continue du projet. L'évaluation a lieu au moins une fois par an, afin d'éclairer la mise en œuvre d'un projet.

Question 2

Le projet renforce-t-il les capacités des personnes ou des communautés vulnérables à gérer les trois principaux chocs et pressions identifiés ?

Cette question porte sur les différents types de capacités des individus et des communautés qu'un projet peut renforcer afin de faire face aux chocs et aux pressions et d'accroître la résilience.



Pourquoi?

La première des trois composantes du cadre théorique d'accroissement de la résilience CARE se concentre sur les capacités et les atouts individuels et communautaires pour faire face aux chocs et aux pressions. Le renforcement de ces différentes capacités contribuera à accroître la résilience et à réduire les vulnérabilités.

CARE identifie quatre types de capacités pour améliorer la résilience :

Les quatre types de capacités pour améliorer la résilience



Anticiper les risques

La capacité des individus ou des communautés à prévoir les risques et, par conséquent, à réduire et à gérer l'impact des chocs et des pressions susceptibles de se produire. Anticiper peut s'entendre comme le fait d'être prêt à faire face à des événements inattendus grâce à des actions de prévention et de préparation.



Amortir les chocs et les pressions

La capacité des individus et des communautés à s'adapter et à amortir les effets immédiats des chocs et des pressions sans impact négatif significatif sur leur vie, leur bien-être et leurs moyens d'existence, en utilisant les compétences et les ressources disponibles et en gérant les conditions défavorables.



S'adapter à un environnement changeant

La capacité des individus et des communautés à modifier leurs comportements, pratiques, modes de vie et stratégies de subsistance en réponse à l'évolution des circonstances et des conditions dans un contexte de risques et d'incertitudes multiples, complexes et, parfois, changeants.



Transformer les systèmes et les structures

La capacité des individus et des communautés à influencer les règles, plans, politiques et législations formelles ou informelles en vue de créer un changement systémique et durable dans les comportements, les structures de gouvernance et de prise de décision, les politiques et la législation.

EXEMPLES

Systèmes d'alerte précoce, plans d'urgence, services d'information climatique, immunisation, lutte antivectorielle, procédures de sécurité incendie en usine.

Formation aux premiers secours, stockage, bonnes pratiques d'hygiène, économies, infrastructures et systèmes critiques robustes, accès sécurisé à l'épargne...

Diversification des revenus, introduction de cultures résistantes à la sécheresse et aux inondations, réseaux d'entraide, information sur les opportunités d'accès aux marchés.

Compétences en matière de plaidoyer, alphabétisation, compétences médiatiques, compétences rédactionnelles, compétences en matière de d'expression orale, compréhension des processus budgétaires et législatifs locaux.

Question 3

Le projet renforce-t-il les ressources des individus ou communautés vulnérables afin de leur permettre de mieux gérer les trois chocs et pressions principaux ?

Cette question porte sur les différents types de ressources que détiennent les individus et les communautés et sur lesquelles un projet peut s'appuyer tout en les renforçant afin de faire face aux chocs et aux pressions et d'accroître la résilience.



Pourquoi?

Selon le guide théorique de CARE pour le renforcement de la résilience, les individus et les communautés ne peuvent agir sur leurs capacités que s'ils ont les ressources pour soutenir de telles actions. Le renforcement de ces différentes capacités contribuera à accroître la résilience et à réduire les vulnérabilités.

CARE identifie cinq types de ressources permettant aux individus et communautés de renforcer leur résilience et accroître leurs compétences :

Les cinq types de ressources pour augmenter la résilience



Potentiel humain

Ressources détenues par les individus et les ménages qui leur permettent de créer ou d'accroître leur bien-être personnel, social et économique.



Capital social

Ressources sociales comprises au sein des réseaux formels et informels, véhiculant des normes partagées et des valeurs, une compréhension et une confiance mutuelle qui créent la coopération, l'échange et la réciprocité inter ou intra groupes.



Ressources économiques

Ressources/services financiers ou économiques utilisés pour produire des biens ou des services qui répondent aux besoins humains.



Capital physique

Biens constitués de matériaux physiques, d'objets (fabriqués par l'homme) et/ou de structures.



Ressources naturelles

Ressources renouvelables et non renouvelables que l'on peut trouver dans l'environnement naturel.

EXEMPLES

Compétences, connaissances, éducation, santé, motivation individuelle.

Famille élargie, cohésion communautaire, participation et influence politique.

Accès au marché, épargne, mécanismes d'assurance, bétail et actifs productifs.

Outils, infrastructures, terres productives et services de base comme l'approvisionnement en eau, les hôpitaux.

Forêts, pâturages, terres, eau, sols, ressources marines, biodiversité, air pur.

Question 4

Le projet aborde-t-il les facteurs de risque les plus importants afin de répondre aux trois chocs et pressions identifiés ?

Cette question porte sur la manière dont le projet répond aux causes sous-jacentes susceptibles d'entraîner des chocs et des tensions.



Why?

S'attaquer aux facteurs de risque sous-jacents est le deuxième élément du cadre méthodologique CARE sur la résilience CARE. Dans de nombreux cas, les chocs et les tensions sont le résultat de l'action de l'homme. Tout au long de nos projets, nous devrions nous efforcer de nous attaquer aux facteurs qui causent ces chocs et tensions.

Les chocs et les pressions sont souvent le résultat d'une multitude de causes sous-jacentes (= facteurs de risque), avec des liens d'interdépendance et se renforçant mutuellement. Parfois, certains chocs et pressions peuvent aussi être les déclencheurs d'autres chocs et pressions. Par exemple : l'absence de réglementation gouvernementale conduit au surpâturage, ce qui peut conduire à la dégradation des écosystèmes, qui peut ensuite conduire à des tensions sociales et éventuellement à des conflits. Il est important de comprendre quels sont les facteurs les plus importants à traiter et ceux qui sont dans la sphère d'influence du projet. La plupart des projets CARE n'auront pas l'occasion d'aborder tous les facteurs, mais le fait d'aborder systématiquement un certain nombre de facteurs dans une approche holistique peut avoir un impact significatif sur les risques auxquels les individus et les communautés sont confrontés.

Les facteurs de risque suivants sont les plus couramment rencontrés par CARE :

- Changement climatique
- Accès limité aux services fondamentaux
- Dégradation environnementale
- Manque de contrôle sur les ressources
- Mauvaise gouvernance et institutions
- Normes et barrières sociales
- Conflit
- Défaillance du marché

Question 5

Le projet influence-t-il les réglementations formelles et informelles, les plans, la politique ou la législation de façon à accroître la résilience des individus et des communautés vulnérables face aux trois principaux chocs et pressions identifiés ?

Cette question permet de déterminer dans quelle mesure le projet contribue à créer un environnement propice facilitant l'augmentation de la résilience par rapport aux chocs et pressions identifiés. Il s'agit ici de voir si le projet vise à faire évoluer les réglementations, plans, politiques et/ou lois formels et informels, depuis les cadres politiques mondiaux jusqu'aux normes communautaires locales afin de soutenir l'augmentation de la résilience.



Pourquoi?

La troisième composante du cadre méthodologique CARE sur la résilience concerne l'existence d'un environnement favorable. Les individus et les communautés ne peuvent renforcer leur résilience aux chocs, aux contraintes et aux incertitudes que si les réglementations, plans, politiques et/ou législations formels et informels permettent aux individus de renforcer leurs capacités, d'augmenter leurs ressources et de s'attaquer directement aux facteurs de risque.



Termes et définitions

Actions ad hoc : Le projet a mis en place des activités visant à influencer les plans, les politiques ou la législation liés à la résilience, mais ne s'engage pas autour d'eux d'une manière cohérente ou intégrale.

Stratégie délibérée : Le projet a une stratégie avec une logique ou une théorie claire du changement, identifiant les cibles et les messages du plaidoyer, les résultats (intermédiaires) et les moyens de vérifier les réalisations concrètes du plaidoyer.

Ensemble cohérent d'actions : Le projet comporte un ensemble systématique d'activités qui concourt à l'atteinte de la théorie du changement et des résultats escomptés.

Capacités et ressources : Le personnel impliqué dans le projet possède les capacités et les compétences appropriées pour mener à bien le travail de plaidoyer, et dispose des moyens et du temps alloués pour mener à bien cette mission.

Question 6

Le projet tient-il compte des effets néfastes que ses activités peuvent créer ou renforcer ?²

Cette question permet d'évaluer dans quelle mesure le projet tient compte des effets potentiellement néfastes ou involontaires qu'il cause aux personnes et aux communautés vulnérables.



Pourquoi?

Les projets et programmes CARE ne devraient pas nuire aux personnes dont nous essayons d'accroître la résilience. Tous les projets doivent à tout moment respecter le principe de Do No Harm.

Au sein de CARE, l'application du principe de « Do No Harm » est clé, en particulier en ce qui concerne les conflits et la violence basée sur le genre. Dans le cadre de l'approche de résilience, nous visons à encourager l'intégration de la surveillance structurelle des conséquences négatives possibles de notre travail par rapport à la création de nouveaux risques ou à l'exacerbation des risques existants.

Pendant la durée de vie d'un projet, il existe plusieurs occasions d'évaluer les impacts (potentiellement négatifs) du projet et d'ajuster la mise en œuvre du projet en conséquence.

² In line with the CARE International Code of Conduct, principle 6: Do No Harm, that all of CARE's programming and projects should adhere to.



Termes et définitions

Examiner les effets néfastes potentiels au moment de la conception : Le potentiel de dommages causés par l'intervention a été identifié au cours de la phase de conception et le projet a été conçu de manière à réduire les dommages potentiels.

Surveiller les effets (voulus et non voulus) du projet sur les participant.e.s au projet : Le projet surveille régulièrement les changements positifs et négatifs au niveau des participant.e.s au projet.

Flexibilité des actions : Le budget, les activités et le personnel du projet sont suffisamment flexibles pour permettre d'apporter les changements nécessaires en fonction des effets négatifs potentiels identifiés. Le personnel du projet est en dialogue ouvert avec le donateur afin de permettre une certaine souplesse.

Surveiller les effets (in)attendus du projet sur les participant(e)s au projet : Le projet dispose d'un système quantitatif et qualitatif de suivi, d'évaluation et d'apprentissage pour suivre et mesurer les impacts potentiels du projet sur l'environnement plus large dans lequel le projet est mis en œuvre.

Étape 3 Interprétation des résultats

Les notes individuelles des 6 questions s'additionnent pour obtenir une note globale pour le projet. Cela indique le niveau d'intégration de la résilience dans le projet. La note globale est accompagnée d'une brève explication et des mesures recommandées pour une intégration plus poussée de la résilience.

Score	Note	Résultat	Explication et recommandation
0-4	0	Aucune intégration de la résilience	À moins d'une justification valable qui expliquerait pourquoi l'augmentation de la résilience n'est pas pertinente pour ce projet, un score compris entre 0 et 4 représente la non mise en œuvre de l'approche résilience. Nous recommandons une analyse des raisons pour lesquelles ce score a été obtenu et (le cas échéant) de la manière dont l'intégration de la résilience pourrait être améliorée.
5-10	1	Faible intégration de la résilience	Très peu d'éléments permettant d'accroître la résilience sont intégrés, et il est possible d'en faire davantage et ce de manière systématique. Nous recommandons un examen approfondi de l'ensemble du projet afin d'améliorer l'intégration de la résilience.
11-15	2	Moyenne intégration de la résilience	Des éléments de résilience croissante ont été intégrés, mais ils pourraient être appliqués de manière plus systématique. Nous recommandons une révision des questions qui ont obtenu une note faible et l'élaboration d'un plan d'action pour prendre des mesures visant à améliorer les notes des éléments ciblés dans ces questions spécifiques.
16-20	3	Bonne intégration de la résilience	La résilience est correctement intégrée dans le projet. Nous recommandons d'explorer la possibilité d'une approche plus stratégique et holistique de l'intégration de la résilience dans le projet.
21-25	4	Excellente intégration de la résilience	La résilience est fortement et structurellement intégrée dans le projet. Les questions qui n'ont pas obtenu une note complète pourraient être examinées et une évaluation de la faisabilité pour améliorer ces questions pourrait être bénéfique.

3. BESOIN DE PLUS AMPLES INFORMATIONS ?

Si vous avez des questions, des commentaires ou des suggestions, veuillez envoyer un email à l'adresse suivante : CCRP@careinternational.org.